Epernay, labellisée Ville d’art et d’histoire

En début d’année, le ministère de la Culture a décerné le label "Ville d’art et d’histoire" à Epernay. Cette distinction met en lumière le caractère exceptionnel du patrimoine local, ainsi que sa préservation et sa valorisation auprès d’un large public.



Engagée en 2011, la démarche de labellisation a mobilisé différents acteurs locaux et nécessité un important travail d’inventaire.

Celui-ci a mis en lumière la richesse et l'éclectisme des patrimoines sparnaciens, atouts de notre candidature :

- un patrimoine architectural varié à travers les hôtels particuliers, les cités ouvrières, les châteaux ;

- un patrimoine architectural lié à la production vitivinicole avec les maisons de Champagne, les loges de vigne et les caves ;

- un patrimoine naturel exceptionnel avec les coteaux, le mont Bernon, la Marne, le Cubry, les jardins publics ou privés et les points de vue exceptionnels

- un patrimoine immatériel unique à travers le savoir-faire vitivinicole et la mémoire ferroviaire.

Ce label poursuit un triple but : affirmer l’identité sparnacienne, renforcer l’offre culturelle locale et engager une démarche patrimoniale innovante. Il impulse, à l’instar de l’inscription de l’avenue de Champagne au patrimoine mondial de l’UNESCO, une dynamique locale et collective en faveur du rayonnement du territoire.

Publication :

Dossier "Epernay, ville d'art et d'histoire" (ELJ n°263) :

Brochure FOCUS présentant le théâtre Gabrielle-Dorziat :

Liens utiles
Épernay labellisée "Ville d'art et d'histoire" (site du ministère de la Culture)